



CORSICA SOLE

**Annexe 9 :
Diagnostic patrimonial et paysager**

Contact : Anas ALAMI
Mail : pv1m@corsicasole.com



CORSICA SOLE

CORSICA SOLE
6 Av du Parc Borély
13006 MARSEILLE

Table des matières

1	Analyse paysagère du site	3
1.1	Définitions des aires d'études	3
1.2	Le périmètre rapproché	3
1.3	Le périmètre éloigné	4
2	Patrimoine culturel	5
3.1	Sites classés et inscrits	5
3.2	Monuments historiques	5
3.3	Sites archéologiques	5
4	Conclusions sur l'intérêt et la sensibilité paysagère et patrimonial du site	5

1 Analyse paysagère du site

1.1 Définitions des aires d'études

L'analyse paysagère distingue deux périmètres :

- Le périmètre rapproché correspondant à l'environnement immédiat du projet ;
- Le périmètre éloigné permettant d'analyser les perceptions visuelles à l'échelle du grand paysage.

1.2 Le périmètre rapproché

Le périmètre rapproché est constitué principalement de parcelles agricoles ouvertes caractéristiques du plateau. Le paysage y est marqué par :

- Caractère de la montagne vosgienne ;
- Le massif entourant la zone concernée est constitué d'un mélange de feuillus, principalement des hêtres, et de résineux, comme des sapins pectoraux et des épicéas ;
- L'urbanisation suit la topographie et les axes routiers (en "doigts de gant" ou le long des courbes de niveau), formant des petits hameaux.

La perception visuelle est relativement ouverte au sud en raison de la faible densité végétale. Les reliefs et les massifs forestiers entourant le site contribuent à intégrer le projet dans le paysage en réduisant sa visibilité depuis les zones urbanisées.

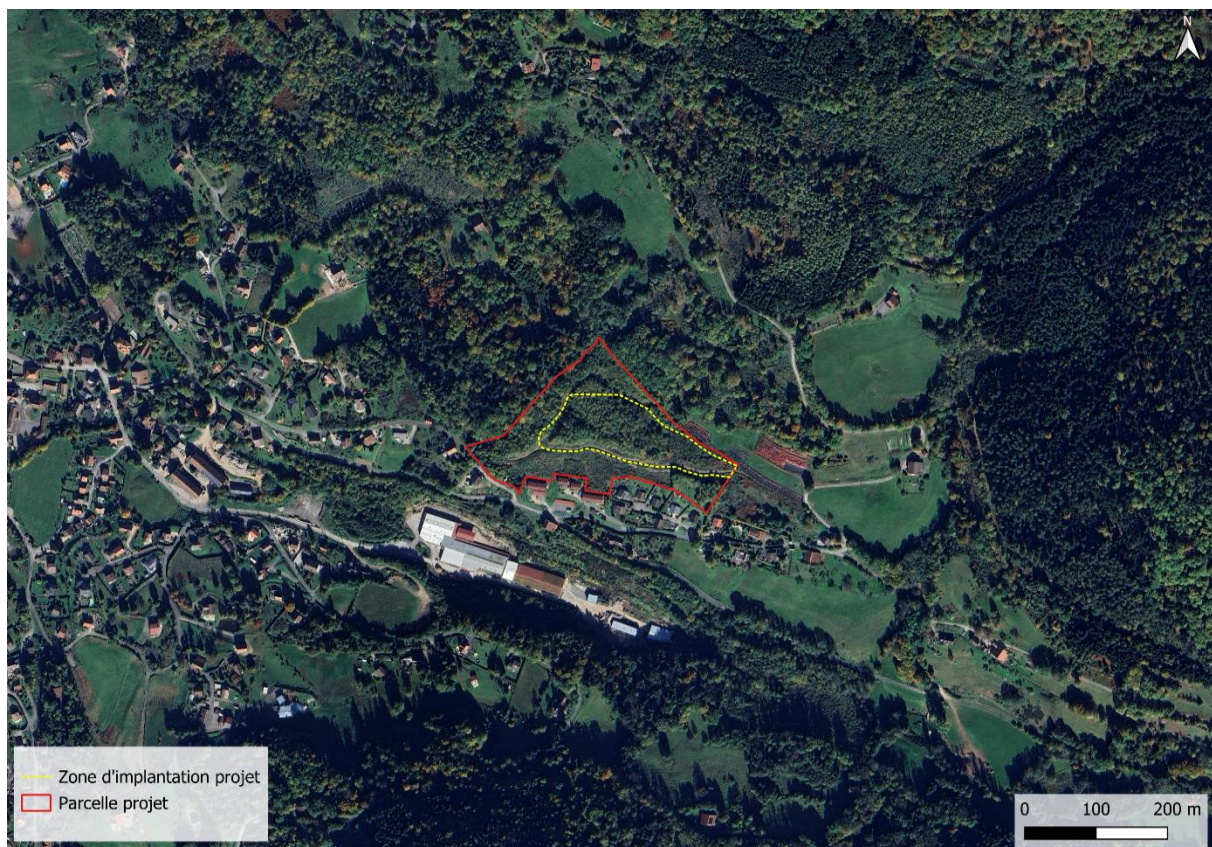


Figure 1 : Périmètre rapproché de la zone d'implantation du projet

1.3 Le périmètre éloigné

Les perceptions paysagères depuis le périmètre éloigné sont marquées par une alternance entre :

- Des vues cadrées et resserrées,
- Et des vues plus ouvertes depuis les plateaux, mais rarement continues sur de longues distances.

La parcelle bénéficie d'un fort effet de dissimulation paysagère grâce à son environnement naturel et bâti. Elle est en effet ceinturée au nord et à l'est par des masses boisées qui forment un écran visuel dense, empêchant toute perception du projet depuis les hauteurs de la commune. Par ailleurs, son implantation lui permet de s'intégrer harmonieusement dans le relief existant, sans altérer la ligne de crête ni créer de rupture dans le paysage. Le projet s'inscrit également dans une continuité bâtie, à proximité immédiate de constructions déjà présentes au sud, évitant ainsi tout effet d'isolement ou de mitage et limitant l'impact visuel de la centrale photovoltaïque. Enfin, depuis la route principale située à l'ouest, la combinaison de la distance et des alignements arborés empêche toute covisibilité significative avec la parcelle.



Figure 2 : Périmètre éloigné de la zone d'implantation du projet

2 Patrimoine culturel

3.1 Sites classés et inscrits

- Site classé :

Sur la commune de Vecoux, aucun site classé n'a été recensé.

- Site inscrit :

Sur la commune de Vecoux, aucun site inscrit n'a été recensé.

3.2 Monuments historiques

Sur la commune de Vecoux, aucun monument historique n'a été recensé.

3.3 Sites archéologiques

Sur la commune de Vecoux, aucune zone de présomption de prescription archéologique (ZPPA) n'a été recensé.

4 Conclusions sur l'intérêt et la sensibilité paysagère et patrimonial du site

Le site se situe dans un secteur peu urbanisé, ce qui le rend visible uniquement depuis les parcelles agricoles voisines au niveau du périmètre rapproché. Les boisements de la zone urbanisée rendent nulle la covisibilité depuis la parcelle. Ces mêmes caractéristiques réduisent la visibilité de la parcelle d'implantation du projet depuis un périmètre plus large.

THEMATIQUE		CARACTERISTIQUES PRINCIPALES	ENJEUX ASSOCIES
Paysage		Périmètre rapproché : covisibilité avec les bâtiments résidentiels voisins	Enjeu nul
		Périmètre rapproché : covisibilité avec les parcelles agricoles voisines	Enjeu nul
		Périmètre éloigné : covisibilité limitée	Enjeu nul
Patrimoine culturel et archéologique	Sites classés et inscrits	Aucun site classé ni site inscrit n'est recensé sur l'aire d'étude ou la commune de Vecoux.	Enjeu nul

	Monuments historiques	Aucun monument historique n'est recensé sur l'aire d'étude	
	Sites archéologiques	Aucun site archéologique n'est recensé sur l'aire d'étude	

Figure 5 : Tableau de synthèse des enjeux paysagers et culturels